

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7289762901**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7289762901>

Cette annonce a été mise en ligne le **28 avril 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **84 - VAUCLUSE**



### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 avril 2022, à VILLELAURE.

Dénomination : MONTAGNAC IMMO.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 245 rue de la savournine, 84530 Villelaure.

Objet : Transactions sur immeubles et fonds de commerce, conseil en immobilier, chasseur immobilier, apporteur d'affaires et intermédiaire en matière commerciale.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Cession d'actions et agrément : libre entre actionnaires; les autres soumises à l'agrément des actionnaires, majorité des 2/3.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Madame Crystelle GOITRE 6 rue Rolland 13010 Marseille 10.

La société sera immatriculée au RCS d'Avignon.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

